



**COMMUNE DE CORBIERES**

# **Rapport de gestion 2025**

---



# Rapport de gestion

## Table des matières

1. Exécutif.....	3
1.1 Composition et fonctions.....	3
2. Administration générale.....	4
2.1 Composition.....	4
3. Edilité et déchetterie.....	4
3.1 Composition.....	4
4. Population légale.....	5
5. Programme de législature.....	5
6. Activités communales.....	5
6.1 Bases.....	5
6.2 Moyens.....	5
7. Activités par dicastères.....	6
7.1 Administration générale.....	6
7.2 Finances.....	6
7.3 Formation.....	6
7.4 Bâtiments.....	7
7.5 Santé et affaires sociales.....	7
7.6 Routes communales et cantonale.....	7
7.7 Environnement et aménagement du territoire.....	8
7.8 Impôts et taxes.....	9
8. Conclusion.....	9
1. Exécutif.....	3
1.1 Composition et fonctions.....	3
2. Administration générale.....	3
2.1 Composition.....	3

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

3. Edilité et déchetterie .....	3
3.1 Composition .....	3
4. Population légate .....	4
5. Programme de législature .....	4
6. Activités communales .....	4
6.1 Bases .....	4
6.2 Moyens .....	4
7. Activités par dicastères .....	5
7.1 Administration générale .....	5
7.2 Finances .....	5
7.3 Formation .....	5
7.4 Bâtiments .....	6
7.5 Santé et affaires sociales .....	6
7.6 Routes communales et cantonale .....	7
7.7 Environnement et aménagement du territoire .....	8
7.8 Impôts et taxes .....	9
8. Conclusion .....	9

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

**a mis en forme** : Police par défaut, Vérifier l'orthographe et la grammaire

## 1. Exécutif

Le Conseil communal est en charge du pouvoir exécutif de la Commune. Il est actuellement composé de 7 membres.

### 1.1 Composition et fonctions

#### Conseil communal    Dicastères

Kolly Gabriel Syndic	Administration générale, personnel communal, finances, gestion des déchets, gravières, édilité
-------------------------	--

Fromaigeat Laurie Vice-Syndique	Eau potable, Secours Sud Fribourgeois, sécurité, police, informatique, tourisme, AISG, ARG
Borcard Christine	Santé, social, séniors, naturalisations, service des curatelles, petite enfance, culture, paroisse, cimetières
Meige Pierre-Pascal	Enseignement, formation, police des constructions
Repond Jérôme	Alpages et parchets communaux, forêts, routes, service hivernal
Buchs Joanna	Aménagement du territoire, sport, sociétés locales, transport et mobilité, énergie, AISG, ARG
Egger Marc	Epuration, AIS, bâtiments communaux, environnement et dangers naturels

## 2. Administration générale

L'administration générale est en charge des tâches opérationnelles communales, sous la conduite du Conseil communal. Elle est composée de 4 secteurs : le secrétariat général, le service technique, le contrôle des habitants et les finances. L'administration compte 2.2 EPT et environ 0,5 EPT en prestation externe pour les impôts, les comptes et les budgets.

### 2.1 Composition

- Secrétariat général : Mme Martine Borcard (taux 60%)
- Service technique et contrôle des habitants : Mme Laura Bussard (taux 100%)
- Finances : Mme Stéphanie Bossel (taux 60%)
- Finances : Mme Valérie Mabboux (prestataire externe)

## 3. Edilité et déchetterie

Le service de l'édilité compte 5 employés communaux et le service de la déchetterie compte 4 employés de déchetterie.

### 3.1 Composition

- Edilité : M. Sébastien Blanc (taux 100%)
- Edilité : M. Joseph Quartenoud (taux 100%)
- Edilité et déchetterie : M. Jean-Jacques Ruffieux (taux 80%)
- Edilité et déchetterie : Mme Sylvie Züger (taux 30%)
- Edilité et déchetterie : M. Arlindo Ferreira Da Silva (taux 40%)
- Déchetterie: M. Corentin Martin (prestataire externe)

#### **4. Population légale**

La population légale au 31 décembre 2025 s'élève à 1'036 habitants.

#### **5. Programme de législation**

Le Conseil communal a élaboré un programme de législation visant à définir une vision claire des actions à entreprendre, à structurer la réflexion autour d'une ligne directrice et à assurer une planification financière cohérente.

Les principaux défis et enjeux portent sur les bâtiments communaux, les alpages et leurs entretiens, la mobilité douce, l'aménagement du territoire, le tourisme et les différentes infrastructures à entretenir (les routes, les eaux usées, les eaux claires et l'eau potable). Ces domaines étant influencés par les décisions prises au niveau du district ou du canton, un suivi rigoureux et des ajustements sont nécessaires pour concilier les différents intérêts. Il est essentiel de prioriser les projets afin d'assurer leur réalisation dans les meilleures conditions et au moment le plus opportun, tout en veillant à une gestion financière rigoureuse permettant d'éviter toute augmentation des impôts et des taxes.

Ce programme repose sur la volonté d'offrir à notre population un cadre de vie aussi agréable que possible, en s'appuyant sur des infrastructures durables.

Nous apportons une attention toute particulière à la vie locale ainsi qu'au soutien de nos sociétés.

#### **6. Activités communales**

##### **6.1 Bases**

Le Conseil communal répartit l'ensemble des activités communales entre ses sept conseillers. Il planifie également les projets de rénovation et d'amélioration essentiels au bon fonctionnement de la commune et à la préservation de son patrimoine, en engageant les investissements nécessaires.

##### **6.2 Moyens**

Pour assurer la planification et le suivi du financement des projets, le Conseil communal met à jour régulièrement la planification financière. Deux fois par an, il tient une séance avec la commission financière de la commune afin d'examiner les activités des dicastères et les propositions de projets, en veillant à leur faisabilité financière et à leur

cohérence avec la vision globale de la législature. Le Conseil communal consulte également la commission financière en cas de demandes particulières hors du cadre du règlement sur les finances communales.

## 7. Activités par dicastères

### 7.1 Administration générale

L'ouverture de la nouvelle école primaire en automne 2025 a impliqué un investissement important tant de la part du Conseil communal que de la part du personnel.

a mis en forme : Couleur de police : Texte 1

L'année 2025 a été principalement marquée par l'ouverture de la nouvelle école primaire de Corbières, ainsi que l'année 2025 a également été marquée par le changement de notre prestataire informatique.

En effet, nous avons rencontré de nombreux problèmes techniques avec notre ancien prestataire, Axians, ce qui a fortement entravé notre travail. Au cours des dernières années, nous avons également constaté un manque de soutien et de réactivité de leur part, entraînant des retards dans le traitement et la résolution de nos demandes.

Par ailleurs, l'absence de collaborateurs basés en Suisse romande compliquait les échanges, notamment en raison de la barrière linguistique, la communication en français étant essentielle pour garantir une bonne compréhension et un suivi efficace.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de changer de prestataire informatique et de collaborer désormais avec Data Consulting.

### 7.2 Finances

Les activités financières peuvent être catégorisées en deux parties, soit le suivi des projets communaux et leur impact, et la gestion des affaires courantes de l'administration des finances.

Les comptes 2025 ont été présentés lors de l'assemblée communale du 20 avril 2026. Vous trouverez les informations importantes dans le mot du syndic, publié dans notre journal communal, disponible sur notre site internet.

### 7.3 Formation

Le cercle scolaire de Corbières-Hauteville s'étend sur trois villages : Corbières, Hauteville et Villarvolard. Il accueille des élèves de la 1H à la 8H. Les activités du cercle sont les suivantes :

- Camp de ski pour les élèves des classes de 5H-6H-7H-8H
- Camp vert pour les élèves des classes de 1H-2H-3H-4H
- Marche d'automne

- Action coup de balai qui consiste à ramasser les déchets dans les trois villages au printemps

- 

a mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0,63 cm

#### **7.4 Bâtiments**

À la fin de l'année 2025, la nouvelle école primaire est entrée en fonction. Malgré quelques ajustements de démarrage, la mise en service s'est déroulée dans de bonnes conditions. La salle multiusage située au rez-de-chaussée est désormais disponible à la location.

Depuis cette ouverture, les deux salles de l'ancienne école de Corbières ont trouvé preneur. De son côté, l'ancien four de Villarvolard, auparavant utilisé par l'administration scolaire, a été mis à disposition de la société de jeunesse de Villarvolard, qui y a installé son local.

Par ailleurs, une nouvelle place de jeux a été aménagée à Villarvolard, juste derrière l'ancien four. Elle est accessible depuis le parking paroissial situé derrière l'église.

Enfin, l'ancienne buvette du football club de Corbières est également disponible à la location.

#### **7.5 Santé et affaires sociales**

Les activités de ces dicastères sont principalement axées sur l'aide aux seniors et à la petite enfance, l'aide sociale ainsi que la gestion de situations particulières.

La commission Senior+ organise de nombreuses activités variées visant à renforcer le lien social. Elle propose un large éventail de loisirs, tels que des repas, des visites et des rencontres.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements, notamment le loto des aînés, des visites au Musée de Charmey, aux Caves de la Tzintre, au fort de Chillon, au Moulin du Semblanet ainsi qu'à la crèche installée dans l'église du village de Jaun.

Chaque année, une délégation du Conseil communal rend visite aux nonagénaires et centenaires afin de célébrer cet événement marquant. À cette occasion, la commune leur offre un présent pour honorer leur anniversaire.

#### **7.6 Routes communales et cantonale**

Les travaux de réfection de la route cantonale entre Corbières et Villarvolard ont été terminés. Avec l'aménagement des bandes cyclables et du sentier piéton, une liaison de mobilité douce est désormais existante entre les deux villages.

Au vu de l'importante surface dédiée à l'agriculture sur la Commune de Corbières, les chemins agricoles sont de prime importance. Les ouvrages agricoles ayant été construits il y a de nombreuses années, ils sont non seulement vieillissants mais l'évolution des techniques agricoles et la mécanisation de celles-ci fait que plusieurs d'entre eux ne sont plus adaptés à leur utilisation et à la charge de trafic qu'ils supportent. Après l'inventaire complet des chemins agricoles, la Commune a établi ses priorités pour les cinq prochaines années. Les exploitants et propriétaires privés de chemins à usage agricole ont également été invités à faire part des objets qu'ils aimeraient réfectionner durant cette période. Le dossier initial daté de 2022 a été modifié à la suite de l'expertise fédérale qui a eu lieu le 26.04.2023 à Corbières ainsi qu'aux retours de la consultation de 2024 des services cantonaux. La composition des étapes des travaux a été quelque peu modifiée et 5 chemins, dont 3 qui ne sont pas éligibles à des subventions, ont été supprimés du plan de réfection.

L'état de l'ouvrage de traversée du ruisseau des Gottes nécessite d'importants travaux. Compte tenu de l'ampleur des interventions requises pour la réfection du soutènement aval ainsi que de leur coût, le Conseil communal souhaite opter pour une reconstruction complète de l'ouvrage par la création d'une demi-buse qui est prévue en investissement 2027. Parallèlement, la réfection de la route du Carro constitue une priorité en raison de son état de dégradation avancé. C'est pourquoi le Conseil communal a décidé de dissocier la reconstruction de l'ouvrage du présent plan de réfections AF, en lançant une procédure indépendante. Ainsi, la réfection de la route du Carro s'arrêtera à environ 10 mètres de part et d'autre de la traversée concernée.

Le dossier est toujours en cours.

### 7.7 Environnement et aménagement du territoire

L'année 2025 a été marquée par les projets suivants :

- **Construction de la nouvelle école primaire**

La construction de la nouvelle école primaire s'est achevée en 2025. Les élèves de notre cercle scolaire ont intégré le nouveau bâtiment de Corbières le lundi 27 octobre 2025 et l'inauguration a eu lieu le samedi 22 novembre 2025.

- **Remplacement de la conduite entre Villarbeney et Botterens**

Un montant de CHF 90'000.— a été voté lors de l'assemblée du 16 décembre 2024 pour la dernière étape des travaux de rénovation sur la conduite de transport d'eau entre Villarbeney et Botterens. Le secteur concerné était : Les Cuéros – Ruisseau des Baumes, sur une distance d'environ 200 mètres.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 43'841.75 financé par un emprunt de CHF 90'000.- au taux de 0.77% soit des charges d'intérêts de CHF 693.- et d'amortissement de CHF 876.85.

a mis en forme : Police :Gras, Couleur de police : Texte  
1

- **Achat terrain et place de jeux Villarvolard**

Un investissement d'un montant de CHF 90'000.— a été voté lors de l'assemblée communale du 16 décembre 2024 en vue de la création d'une place de jeux.

Pour rappel, ce projet avait pour but de redynamiser le village de Villarvolard et d'offrir aux familles un lieu de rencontre et de loisirs. Faute d'avoir pu identifier un autre terrain à Villarvolard pour accueillir cette infrastructure, la commune a procédé à l'acquisition d'un terrain auprès de Mme et M. Borcard.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 103'487.75, soit CHF 123'487.75 moins une participation de CHF 20'000.— à recevoir du Patenschaft. Il est financé par un emprunt de CHF 90'000.— au taux de 0.7% soit des charges d'intérêts de CHF 630.— et d'amortissement de CHF 2'674.40.

#### **7.8 Impôts et taxes**

En ce qui concerne les impôts et les taxes, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, sous l'onglet « Finances et impôts ».

#### **8. Conclusion**

Cette législature 2021–2026 s'achève sur une note positive, marquée notamment par la mise en service de la nouvelle école primaire. L'ensemble du Conseil communal a été reconduit pour les cinq prochaines années, et M. Marc Egger vient compléter l'exécutif. Il succède à M. Guillaume Blanchard, qui a quitté le Conseil à l'automne 2025 à la suite de son déménagement.

La législature 2026–2031 s'annonce toutefois riche en défis, avec plusieurs projets importants à mener, notamment le déménagement des bureaux de l'administration communale, la réfection de l'ancienne buvette du foot ainsi que la réhabilitation de la traversée du ruisseau des Gottes.

a mis en forme : Police :+ Titres (Aptos Display)